

Communiqué de presse

Paris, le 9 février 2017

Amundi et le Groupement Solidaire « l'insertion par le cohabitat » s'engagent dans la construction de logements et la fourniture de services à l'attention de personnes en situation de handicap

Amundi, s'engage à hauteur de 6 millions d'euros aux côtés du Groupement Solidaire « *L'insertion par le cohabitat* ». Ce groupement a pour mission de développer l'insertion sociale en créant un lieu de vie innovant et solidaire au sein de la cité, associant logements et services adaptés à la personne. Cet investissement, réalisé par le biais du FCP solidaire d'Amundi « Finance et Solidarité » va permettre de démultiplier un réseau de logements en colocation et de services en faveur de personnes en situation de handicap, associés à des logements à loyers modérés.

Cet accord de long terme s'inscrit dans la volonté d'Amundi d'amplifier son action en faveur des personnes en situation de handicap. Isabelle Seneterre, Directeur des Ressources Humaines d'Amundi déclare « *L'engagement sociétal est l'un des piliers fondateurs de notre stratégie. La décision d'investir au côté du Groupement Solidaire est l'illustration de notre volonté de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap que ce soit par le biais de recrutement, le recours au secteur protégé pour un certain nombre de services, le partenariat associatif et bien sûr l'investissement* »

Suite à une première expérience réussie à La Croix-Valmer (Var), le Groupement Solidaire va pouvoir déployer son activité en s'appuyant sur Amundi. La conjugaison des compétences des deux acteurs dans leur domaine respectif va permettre de construire à court terme, 12 sites en centre-ville sur les 35 prévus au cours des 5 prochaines années. L'objectif est la construction d'immeubles de 2 ou 3 niveaux (700 à 1000m²) dont le rez-de-chaussée est dédié à l'habitat en colocation pour personnes en situation de handicap et dont le (ou les) étage (s) sont consacrés à l'habitation individuelle ou familiale à loyers modérés. Sont intégrés dans le projet un ensemble de prestations de services à la personne à destination des personnes en situation de handicap et un modus operandi de l'immeuble pour l'ensemble de ses habitants.

L'impact social du projet est multiple et le modèle économique, innovant. Le logement en colocation et la mise en commun des moyens rend possible le maintien à domicile des personnes en situation de handicap, tout en leur garantissant un reste à vivre individuel significatif. Ainsi, chaque site devrait permettre à 6 personnes en situation de handicap de s'intégrer dans la vie quotidienne de quartier en renouant des liens sociaux, à 15-25 personnes d'avoir accès à un logement à loyer modéré, et la création de 6-8 emplois locaux (services à la personne).

« *Au sein de notre groupement, nous sommes tous liés aux autres membres par une responsabilité et un intérêt commun : développer l'insertion sociale en créant un lieu de vie innovant et solidaire au sein de la cité, associant logements adaptés et services à la personne. Nous souhaitons fédérer une communauté de personnes morales et physiques s'engageant dans des actions solidaires créant du lien social. L'investissement d'Amundi nous permet aujourd'hui de concrétiser les premiers projets initiés avec des communes de plusieurs régions de France ainsi qu'un premier projet en Allemagne* » ajoute Maillys Cantzler, fondatrice du Groupement Solidaire (www.insertion-cohabitat.fr)

A propos d'Amundi

Coté depuis novembre 2015, Amundi est le premier gestionnaire d'actifs européen en termes d'encours*, avec plus de 1 000 milliards d'euros sous gestion dans le monde. Avec six plateformes de gestion dans les principaux bassins financiers internationaux, Amundi a gagné la confiance de ses clients par la profondeur de sa recherche et son expérience de marché. Amundi est le partenaire de confiance de 100 millions de clients particuliers, de 1 000 clients institutionnels et de 1000 distributeurs dans plus de 30 pays, et conçoit des produits et services innovants et performants pour ces types de clientèle, adaptés à leurs besoins et profils de risque spécifiques. Rendez-vous sur www.amundi.com pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.

Avec 1,5 milliards d'euros¹ en épargne solidaire sous gestion, Amundi est un acteur engagé. Rappelons que le FCP Finance et Solidarité est un fonds solidaire qui a pour objectif de financer le développement d'entreprises sociales et solidaires répondant à des enjeux cruciaux de la société (réinsertion par l'emploi, logement, accès aux soins ...) tout en recherchant une rémunération positive.

80% de son actif est investi dans des titres non cotés d'entreprises à fort impact social, l'actif résiduel est investi dans des produits monétaires.

Retrouvez-nous sur



** Périmètre Amundi - Données au 30 septembre 2016 - * N°1 en montant total d'actifs sous gestion des sociétés de gestion ayant leur siège social principal situé en Europe continentale - Source IPE "Top 400 Asset managers" publié en juin 2016 sur la base des encours sous gestion à décembre 2015*

A propos du Groupement Solidaire « L'insertion par le cohabitat »

Le Groupement Solidaire « *L'insertion par le cohabitat* » repose sur 4 entités: CAP'Solidarité Développement SARL, société de promotion immobilière ; CAP'Solidarité SAS, société foncière gestionnaire des immeubles ; Le Club des Six (www.club-des-six.fr) association Loi 1901, ayant pour objet de proposer des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap et d'œuvrer pour la promotion de l'inclusion sociale de ces dernières ; et MultiCAP'Services, holding animatrice des sociétés CAP'Services départementales ayant pour objet les prestations de service et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Chaque société du groupement, au titre de son engagement solidaire, s'engage à verser 5% de la valeur qu'elle crée à l'association « Le Club des Six ». Cela permettra de financer et de développer les activités d'inclusion sociale au bénéfice des colocataires en situation de handicap.

Plus d'informations sur le Groupement Solidaire sur www.insertion-cohabitat.fr



Contacts presse:

Amundi

Sonia Kobiela – Tél. 01.76.33.79.56 – sonia.kobiela@amundi.com

Groupement Solidaire

Maïlys Cantzler – Tél. 06.62.44.77.68 – mailys@cantzler.fr

Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 596 262 615 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris